

REGLEMENT PARTICULIER

ROYERE DE VASSIVIERE, Creuse

Les 3 et 4 juin 2017

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIAL 4X4, AUTO ET BUGGY UFOLEP

Assurance : conforme à la législation en vigueur

Engagements : Ouverture le 8 mai 2017

Clôture le 29 mai 2017

Les engagements sont à adresser au : Vassivière Club tout terrain
BP 4x4 23460 Royère de Vassivière
Tél : 05 55 64.75.33
vctr@wanadoo.fr

Nombre de véhicules admis : 39

Tarifs pour une journée : Forfait sécurité : 27.00 € par véhicule
Forfait administratif : 38.00 € par véhicule
Total : 65 € par véhicule Chèque à l'ordre du VCTT

Tarifs pour les 2 jours : Forfait sécurité : 54.00 € par véhicule
Forfait administratif : 48.00 € par véhicule
Total pilote seul : 102.00 € par véhicule (le repas du samedi soir est compris dans l'engagement) **Chèque à l'ordre du VCTT**
Forfait sécurité : 54.00 € par véhicule
Forfait administratif : 60.00 € par véhicule
Total pilote et co-pilote: 114.00 € par véhicule (les repas du samedi soir sont compris dans l'engagement) **Chèque à l'ordre du VCTT**

Tout retard d'inscription sera sanctionné de 1 point (cachet de la poste ou date du fax)

CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : sur place le samedi de 10h à 12h et le dimanche de 7h30 à 8h30

Tout retard sera sanctionné de 1 point.

Début des épreuves : Samedi à 14h00
Dimanche à 9 h 00

Tout retard à l'entrée de chaque zone sera sanctionné de 1 point.

Le véhicule suivant devra être à l'entrée de la zone avec son équipage avant la sortie du véhicule en course.

Les deux équipages suivants pourront reconnaître la zone lors du passage du précédent véhicule.

Absence de photo sur la licence : 1 point

Licence non signée : 1 point

Briefing pilotes et commissaires : Samedi à 13h30
Dimanche à 8h 30

Restauration sur place

Directeur de course : Muriel CLUZEAU

Commissaires licenciés UFOLEP: Françoise Bord, Bruno Roche, Christine Clamont, Claudine Daury, Karine Gourinet, Marine Vachette

ATTENTION : suite à des directives nationales, tout véhicule non conforme sera exclu de la compétition.

RAPPEL : A chaque trial organisé par le VCTT, il sera pratiqué un test d'alcoolémie, 3 concurrents seront tirés au sort en présence du Président, Directeur de course et Médecin, le matin et le contrôle se fera à n'importe quelle heure de la journée. Des tests anti-dopage peuvent être effectués à tout moment par la DRJS.